Centre d'actualités de l'ONU
Mises à jour et alertes email sur le Centre d'actualités:
www.un.org/french/news

ONU: l'édition du jour

Numéro PPQ/9295 **vendredi 6 février 2015**

Les grands titres:

- Mali : le Conseil de sécurité appelle les parties à reprendre les négociations intermaliennes
- Journée contre les mutilations génitales féminines : l'ONU demande la fin de cette pratique
- L'ONU encourage la Serbie et le Kosovo à finaliser leurs négociations
- La chef de l'humanitaire de l'ONU en visite au Soudan du Sud avec l'acteur américain Forest Whitaker
- Somalie : le Conseil de sécurité appelle les dirigeants du pays à mettre un terme à la crise politique
- RDC : l'ONU appelle à la libération de personnes emprisonnées illégalement suite aux manifestations
- Burundi : l'ONU exhorte les autorités à respecter la liberté d'expression des journalistes
- Plus de 16.000 enfants orphelins à cause d'Ebola, selon l'UNICEF

Mali : le Conseil de sécurité appelle les parties à reprendre les négociations intermaliennes

6 février - À l'occasion d'une réunion sur la situation actuelle au Mali, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté vendredi une résolution exhortant les parties maliennes, à savoir le gouvernement et les groupes armés signataires de l'Accord préliminaire de Ouagadougou, à reprendre sans tarder les négociations intermaliennes entamées à Alger.

Dans sa résolution, le Conseil engage vivement les parties maliennes à dialoguer par l'intermédiaire de représentants de haut niveau « en vue de parvenir, dans les plus brefs délais, à un accord de paix global et sans exclusive qui s'attaque aux causes profondes de la crise que traverse le pays ».

Le Conseil des quinze membres prie instamment les parties d'engager, « avec une ferme volonté politique, dans un esprit de compromis et en toute bonne foi, un dialogue de fond visant à aboutir à un tel accord ». A cet égard, il demande également aux parties maliennes de faire les concessions qui s'imposent, « dans le respect de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de l'Etat malien ».

Le Conseil réitère son plein appui aux efforts de facilitation que déploient l'Algérie et l'ensemble des membres de l'équipe de médiation internationale. Il renouvelle également son soutien à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et à la contribution qu'elle apporte à la paix et à la sécurité au Mali, et salue les efforts soutenus que déploient les forces françaises qui la soutiennent.

Le Conseil appelle toutes les parties à « s'abstenir de tout acte, direct ou indirect, qui compromettrait les perspectives de paix et, à cet égard, se déclare prêt à envisager de prendre les mesures appropriées, y compris d'imposer des sanctions ciblées à l'encontre de ceux qui reprennent les hostilités et violent le cessez-le-feu ».

Le Conseil qu'il a autorisé la MINUSMA à user, dans la limite de ses capacités et de ses zones de déploiement, de tous les moyens nécessaires à cette fin, et notamment « à écarter les menaces, à s'employer activement à empêcher le retour d'éléments armés, à assurer la protection des civils vivant sous la menace imminente de violences physiques et à riposter aux attaques dirigées contre son personnel, ses installations et son matériel ».

Déplorant la violence qui continue de se déchainer dans le nord du Mali, causant des pertes en vies humaines et des souffrances, le Conseil exige de toutes les parties, y compris celles qui ne sont pas signataires de l'Accord pré1iminaire de Ouagadougou, qu'elles mettent immédiatement fin à tous actes d'hostilité et rejettent la violence.

II demande à toutes les parties de respecter pleinement l'accord de cessez-le-feu signé le 23 mai 2014 et la déclaration sur la cessation des hostilités signée à Alger le 24 juillet 2014.

Le Conseil exhorte en outre toutes les parties « à mettre rapidement en œuvre, avec l'appui de la MINUSMA et en étroite coopération avec elle, toutes les mesures de confiance adoptées, notamment le mécanisme visant à faciliter l'application du cessez-le-feu figurant dans la déclaration de cessation des hostilités ».

Enfin, le Conseil se félicite de la décision du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, de diligenter une enquête indépendante sur les faits entourant les incidents tragiques qui ont eu lieu le 27janvier 2015, lors d'une manifestation violente organisée devant la base de la MINUSMA à Gao, dans le nord du Mali, et qui aurait fait trois morts parmi les manifestants.

Journée contre les mutilations génitales féminines : l'ONU demande la fin de cette pratique

À l'âge d'un an, Fatima a été soumise à la mutilation génitale féminine dans son village de la région d'Afar, en Ethiopie.

Photo: UNICEF/Kate Holt

6 février - A l'occasion de la Journée internationale de la tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a appelé les citoyens du monde entier à mettre fin à cette pratique et à contribuer à la construction d'un monde où toutes les filles pourront grandir à l'abri de la discrimination et de la violence.

« En cette Journée internationale de la tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines, je me joins à mes collègues de l'Organisation pour demander au personnel de santé du monde entier de tout faire pour que cesse cette pratique profondément néfaste », a déclaré à cette occasion le chef de l'ONU dans un message rendu public au siège de l'Organisation à New York.

M. Ban a souligné que le soutien actif des milieux médicaux à l'idée que les femmes et les filles ont le droit d'être protégées contre les mutilations génitales a été décisif quand il s'est agi d'obtenir des États qu'ils renouvellent leurs engagements en la matière, « comme en témoigne la résolution que l'Assemblée générale a adoptée il y a peu sur cette question ».

« Je suis sincèrement impressionné par les initiatives prises par des professionnels du secteur de la santé comme l'Association mauritanienne des sages-femmes, qui refuse de pratiquer les excisions et plaide activement pour que cette pratique soit abandonnée, forte du soutien reçu grâce au programme conjoint FNUAP-UNICEF de lutte contre les mutilations/ablations génitales », s'est félicité M. Ban.

Le Secrétaire général a insisté sur la nécessité de veiller à ce que les parents ne contournent pas les services de santé et ne cherchent d'autres moyens de soumettre leurs filles à cette pratique.

« Si tout le monde se mobilise – femmes, hommes et jeunes – il sera possible, en une génération, de mettre fin à une pratique qui concernent quelque 130 millions de filles et de femmes, dans les 29 pays pour lesquels nous disposons de statistiques », a affirmé M. Ban, ajoutant que le changement doit s'enraciner dans les communautés.

« Briser la loi du silence et abattre les mythes qui entourent les mutilations génitales féminines, c'est entamer

le long combat pour en venir à bout », a-t-il dit, tout en appelant les simples citoyens et partenaires de l'ONU à « mettre fin aux mutilations génitales féminines et créer un monde où toutes les filles pourront grandir à l'abri de la discrimination et de la violence, dans le plein respect de leur dignité, de leurs droits et de l'égalité ».

L'ONU encourage la Serbie et le Kosovo à finaliser leurs négociations

6 février - A la veille de la reprise du dialogue politique entre la Serbie et le Kosovo, le 9 février prochain à Bruxelles, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Kosovo, Farid Zarif, a encouragé vendredi les parties à résoudre les questions en suspens afin de mener les négociations à leur terme.

Lors de la réunion trimestrielle du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la situation au Kosovo, marquée à la fois par la formation d'un nouveau gouvernement en décembre et des manifestations à Pristina en janvier, le Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) a salué par vidéoconférence la volonté affichée par la Serbie et le Kosovo de trouver une solution pacifique à leurs différends.

« Il faudra prendre des décisions difficiles », a cependant mis en garde M. Zarif, qui a invité le gouvernement du Kosovo à créer sans tarder l'Association/Communauté des municipalités serbes et à entreprendre les démarches nécessaires à l'établissement d'une cour spécialisée entre le Kosovo et l'Union européenne pour juger les crimes de guerre et atténuer les tentions qui subsistent entre communautés.

Se disant préoccupé par le flux de l'immigration illégale quittant le Kosovo en direction de l'ouest de l'Europe, M. Zarif a mentionné à cet égard la création d'une Commission exécutive pour analyser et prévenir le problème de l'endettement, dont un des rôles sera d'examiner la création éventuelle d'un fonds pour prévenir les migrations irrégulières.

« Le sort des personnes disparues est une autre source de préoccupation », a par ailleurs déclaré le Représentant spécial, citant les 1.655 cas toujours en cours de résolution.

Tout en pointant du doigt les actes de vandalisme et les vols commis à l'encontre de sites religieux au Kosovo, M. Zarif a salué en conclusion les progrès accomplis pour protéger l'héritage culturel du territoire.

La chef de l'humanitaire de l'ONU en visite au Soudan du Sud avec l'acteur américain Forest Whitaker

6 février - Alors que les agences des Nations Unies lancent un cri d'alarme sur la crise alimentaire au Soudan du Sud, la chef de l'humanitaire de l'ONU, Valerie Amos, a entamé vendredi une visite dans ce pays avec l'acteur américain Forest Whitaker, qui est Envoyé spécial de l'UNESCO pour la paix et la réconciliation.

Lors de leur visite de trois jours, Mme Amos et M. Whitaker évalueront la situation humanitaire dans les zones affectées par la guerre civile qui a débuté en décembre 2013, a précisé le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Ils doivent rencontrer des communautés touchées par la crise, de hauts responsables du gouvernement et des partenaires humanitaires pour discuter comment améliorer les opérations d'assistance au Soudan du Sud.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a lancé vendredi un cri d'alarme sur la situation dans le pays, où 2,5 millions de personnes, soit environ un cinquième de la population, sont victimes d'insécurité alimentaire

à des niveaux de crise ou d'urgence. Ce chiffre a doublé par rapport à décembre 2013.

En outre, 3,9 millions de personnes se trouvent en état de stress lié à l'insécurité alimentaire, dont certaines risquent de basculer en situation de crise et d'urgence en cas d'échec des mécanismes mis en place pour soutenir les moyens de subsistance et les marchés, selon l'agence onusienne.

« Des cycles agricoles qui sautent dans les zones du pays ravagées par les conflits vont entraîner, d'ici mars 2015, l'épuisement des stocks alimentaires des ménages vivant dans les comtés les plus touchés – soit beaucoup plus tôt qu'en temps normal », a déclaré la Représentante de la FAO au Soudan du Sud, Sue Lautze.

D'après les tendances saisonnières, la crise alimentaire devrait s'aggraver et c'est entre avril et juillet de cette année que le risque d'une grave détérioration sera le plus grand, au paroxysme de la période de soudure, a-t-elle ajouté.

La FAO cherche à mobiliser d'urgence 32 autres millions de dollars pour maintenir et étendre ses opérations en cours au Soudan du Sud, ainsi que pour acheter les fournitures nécessaires pour l'an prochain.

Mercredi, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) avait également exprimé sa vive inquiétude. L'agence onusienne avait exhorté les parties au conflit au Soudan du Sud à mettre rapidement en œuvre l'accord de cessez-le-feu conclu lundi 2 février, sous peine de faire face à des pénuries alimentaires potentiellement catastrophiques dans les zones de conflit du pays.

Somalie : le Conseil de sécurité appelle les dirigeants du pays à mettre un terme à la crise politique

6 février - Suite à une réunion consacrée à la situation en Somalie, le Conseil de sécurité des Nations Unies a exprimé ses préoccupations face à la crise politique actuelle, mettant en garde contre ses conséquences néfastes sur la paix et la stabilité dans le pays.

Après avoir été informés de la crise politique somalienne, le mercredi 4 février, dans un exposé par vidéoconférence du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Somalie, Nicholas Kay, et du Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine, Maman Sidikou, les membres du Conseil de sécurité ont déclaré dans un communiqué de presse publié jeudi soir que « restaurer rapidement et durablement la stabilité politique » en Somalie est une priorité absolue.

Le Conseil a ainsi encouragé les dirigeants politiques somaliens, notamment le Président, le Premier ministre et le Parlement du pays, à redoubler d'efforts pour travailler ensemble à l'établissement d'un gouvernement inclusif et représentatif.

Les membres du Conseil de sécurité ont exhorté le nouveau gouvernement, une fois formé, à accélérer la dynamique de 2014 en matière de fédéralisation, notamment en ce qui concerne le partage du pouvoir et des ressources, alors qu'un référendum constitutionnel et des élections sont prévus en 2016. Dans ce contexte, le Conseil a souligné l'importance d'établir sans plus tarder la Commission nationale électorale indépendante.

Les membres du Conseil de sécurité ont affirmé leur détermination à continuer de soutenir tous les efforts internationaux visant à mettre fin à la menace posée par le groupe terroriste Al-Chabab et à créer une atmosphère propice à la consolidation de la paix et au développement durable en Somalie.

En conclusion, les membres du Conseil ont affirmé leur soutien à M. Kay et M. Sidikou dans l'accomplissement de leurs mandats respectifs, notamment via les activités sur le terrain de l'Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM) et de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM).

RDC : l'ONU appelle à la libération de personnes emprisonnées illégalement suite aux manifestations

6 février - Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a appelé une nouvelle fois vendredi les autorités de la République démocratique du Congo (RDC) à libérer immédiatement les personnes détenues illégalement après les récentes manifestations à Kinshasa et Lubumbashi.

« Le Bureau conjoint des Nations Unies chargé des droits de l'homme en RDC travaille avec les autorités pour permettre la libération de tous ceux qui sont détenus de manière illégale, alors qu'ils entament leur troisième semaine de détention sans accès à des avocats », a dit une porte-parole du HCDH, Ravina Shamdasani, lors d'une conférence de presse à Genève.

Au moins 300 personnes sont toujours détenues à la suite d'une vague d'arrestations lors des récentes manifestations dans la capitale Kinshasa et à Lubumbashi, la deuxième plus grande ville de RDC, a précisé la porte-parole.

Parmi ces détenus, au moins 11 d'entre eux sont détenus au secret, y compris un représentant de la société civile réputé, Christopher Ngoyi Mutamba. « Les membres de sa famille et ses avocats sont sans nouvelles de lui depuis plus de deux semaines. Cela suscite une sérieuse inquiétude concernant le respect des procédures », a dit Mme Shamdasani.

« Nous appelons une nouvelle fois les autorités à libérer toutes les personnes emprisonnées pour avoir exercé leur droit de réunion pacifique, exprimé leurs points de vue, pour leur affiliation avec l'opposition ou pour avoir exprimé leur désaccord avec les amendements à la loi électorale », a-t-elle ajouté.

Le HCDH a également dénoncé les restrictions imposées depuis plus de deux semaines à l'internet et aux messageries mobiles et a exhorté le gouvernement à rétablir rapidement ces services.

Burundi : l'ONU exhorte les autorités à respecter la liberté d'expression des journalistes

Une porte-parole du HCDH, Ravina Shamdasani.

6 février - Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a exhorté une nouvelle fois vendredi le gouvernement du Burundi à respecter la liberté d'expression et d'opinion des médias dans le pays, citant le cas d'un journaliste récemment emprisonné après avoir « exercé légitimement » ces droits fondamentaux.

« Nous sommes préoccupés par l'arrestation et la détention du journaliste burundais Bob Rugurika, le directeur de la Radio publique africaine indépendante (RPA) », a déclaré une porte-parole du HCDH, Ravina Shamdasani, lors d'une conférence de presse à Genève.

Selon le HCDH, M. Rugurika a été arrêté le 20 janvier dernier suite à la diffusion de programmes sur la RPA faisant état d'allégations concernant l'implication de hauts responsables du renseignement burundais dans le meurtre de trois religieuses italiennes.

Le mercredi 4 février, un tribunal de Bujumbura, la capitale du pays, a refusé d'entendre la demande des avocats de M. Rugurika pour sa mise en liberté provisoire. Le journaliste risque actuellement une longue peine d'emprisonnement pour, entre autres accusations, complicité de meurtre.

« Le cas de M. Rugurika soulève de sérieux doutes quant à l'exercice de la liberté d'expression au Burundi, notamment dans la perspective des prochaines élections », a déclaré la porte-parole. « Nous avons déjà demandé instamment au gouvernement de revoir sa loi sur les médias, qui oblige les journalistes à révéler leurs sources lorsqu'ils abordent des questions telles que la sécurité de l'Etat et l'ordre public ».

Le HCDH a exhorté les autorités burundaises à s'assurer que le cas de M. Rugurika soit traité conformément aux normes internationales garantissant le droit à un procès équitable et d'une procédure régulière, en vertu des engagements internationaux du Burundi.

« Personne ne devrait être poursuivi pour avoir exercé légitimement son droit fondamental à la liberté d'expression et d'opinion », a déclaré en conclusion la porte-parole.

Le Bureau du HCDH au Burundi a récemment rendu visite à M. Rugurika en prison et s'est entretenu avec les autorités du pays dans le but de faire avancer l'affaire.

Plus de 16.000 enfants orphelins à cause d'Ebola, selon l'UNICEF

6 février - Environ 16. 600 enfants sont orphelins, ayant perdu leur père, leur mère ou bien les deux, ou encore les adultes qui prennent soin d'eux, à cause de l'épidémie d'Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, a indiqué vendredi le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

La plupart de ces enfants ont été pris en charge par leurs communautés et seulement 3% ont dû être placés hors de leur famille élargie ou de leur communauté, s'est félicitée l'agence onusienne.

« Cela montre la force des liens de parenté et l'extraordinaire résilience des communautés à un moment de grandes difficultés », a dit le Directeur régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, Manuel Fontaine, dans un communiqué de presse.

À la mi-janvier, sur les 16. 600 orphelins dénombrés au total dans les trois pays, près de 3.600 avaient perdu leurs deux parents à cause du virus Ebola.

L'UNICEF aide à identifier les enfants sans parents ou sans adultes prenant soin d'eux et à trouver des membres de leur famille élargie ou des membres de leur communauté pour les prendre en charge. En Guinée, par exemple, les 773 enfants qui ont perdu leurs deux parents ont été placés au sein de leur famille élargie.

Les enfants et les familles qui s'occupent d'eux reçoivent de l'argent liquide et une assistance matérielle, une aide pour aller à l'école et un soutien émotionnel et psychologique.

Pour les enfants qui ont été en contact avec une personne infectée, des soins sont fournis pendant la période de 21 jours pendant laquelle ils sont surveillés et qui correspond à la période d'incubation de la maladie. L'UNICEF a également développé un réseau de survivants d'Ebola qui jouent un rôle important dans le soutien apporté aux enfants concernés.